



ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DOCUMENT

D'ACCOMPAGNEMENT

DÉTERMINATION DES INDICATEURS RÉGIONAUX ET FACULTATIFS ET DÉFINITION DES CIBLES

Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation)

ISBN : 978-2-555-03301-6 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2026



VUE D'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS ABORDÉS

CONTEXTE _____	4
PRINCIPALES COMPOSANTES DU MONITORAGE _____	5
DÉTERMINATION DES INDICATEURS _____	6
Qu'est-ce qu'un indicateur? _____	6
Éléments à considérer pour déterminer des indicateurs _____	7
DÉFINITION DES CIBLES _____	8
Qu'est-ce qu'une cible? _____	8
Éléments à considérer pour la définition des cibles _____	8
INDICATEURS POUVANT ÊTRE CONSIDÉRÉS PAR LA MRC DANS SON EXERCICE DE PLANIFICATION _____	9
RÉFÉRENCES _____	11
ANNEXE _____	12



INDICATEURS RÉGIONAUX	1 À 6
INDICATEURS FACULTATIFS	TOUTES LES OGAT

Ce document d'accompagnement a été préparé pour soutenir les organismes municipaux, notamment les municipalités régionales de comté (MRC¹), dans leurs responsabilités en aménagement du territoire. Il s'adresse principalement aux professionnelles et professionnels de l'aménagement du territoire. Son utilisation est facultative.

Il a été validé par un comité de lecture regroupant des représentantes et représentants de l'Association des aménagistes régionaux du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec. L'Observatoire des régions centrales, composante du Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durable des territoires, a également été consulté.

Il peut être utilisé par les MRC pour réviser leur schéma d'aménagement et de développement (SAD) afin qu'elles y intègrent des indicateurs régionaux et facultatifs et qu'elles y définissent des cibles pour chacun de ces indicateurs.

CONTEXTE

Les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) comprennent trois types d'indicateurs : stratégiques, régionaux et facultatifs. Les indicateurs stratégiques² sont déterminés par le gouvernement. Ils constituent une base commune de connaissances, et les données requises à leur production sont colligées par les MRC. Les indicateurs régionaux sont identifiés par les MRC afin de monitorer des enjeux abordés par les orientations 1 à 6 des OGAT. Enfin, les MRC peuvent surveiller des indicateurs facultatifs en fonction de leurs particularités territoriales et de leur vision de développement.

Le présent document comprend des informations qui permettront d'outiller les MRC pour la détermination des indicateurs régionaux et facultatifs et la définition des cibles en aménagement du territoire. Il propose également des exemples d'indicateurs qui pourraient être déterminés dans le SAD.

1. Le terme «MRC» désigne également dans ce document les villes et les agglomérations exerçant certaines compétences de MRC.

2. Le document d'accompagnement ne concerne pas spécifiquement les indicateurs stratégiques des OGAT. Toutefois, certaines parties de ce document pourraient viser ces indicateurs, notamment celle qui concerne la définition des cibles.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU MONITORAGE

Pour déterminer des indicateurs et définir des cibles en aménagement du territoire, des **objectifs** en lien avec la planification territoriale sont d’abord établis afin d’offrir une direction et de discerner ce qu’il est souhaitable d’accomplir. Ensuite, les **indicateurs** pertinents pour mesurer l’atteinte de l’objectif sont identifiés. Enfin, des **cibles** pour chaque indicateur sont fixées, en tenant compte des données de référence.

Le tableau 1 présente des exemples pour chacun de ces éléments.

Tableau 1 : Exemples d’objectif, d’indicateur et de cible

Éléments	Exemples
Objectif	Consolider, à court terme, les secteurs centraux de la MRC.
Indicateur	La part des nouveaux logements localisés à l’intérieur des secteurs centraux par rapport au nombre total de nouveaux logements.
Cible	D’ici 2030, 60 % des nouveaux logements sont localisés à l’intérieur des secteurs centraux.

DÉTERMINATION DES INDICATEURS

Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Un indicateur mesure, de façon qualitative ou quantitative, l'évolution d'un phénomène à l'aide d'informations pertinentes. Il permet de suivre une cible relative à l'objectif de planification territoriale auquel il se réfère (Ruiz et coll., 2025).

Les principaux indicateurs

Tel que présenté dans le [Glossaire illustré du monitoring de la planification territoriale au Québec](#) (Ruiz et coll., 2025), il existe différentes catégories ainsi que différents types d'indicateurs qui permettent d'atteindre diverses finalités.

Un **indicateur d'effets**³ permet d'apprécier les effets de la planification territoriale. Il en existe deux types, soit :

- Un **indicateur de résultats**, qui permet de mesurer les avancées et l'atteinte des cibles par des objectifs opérationnels et tactiques;
- Un **indicateur d'impact**, qui permet de mesurer les conséquences des résultats de la planification territoriale, incluant les effets prévus ou imprévus, positifs ou négatifs, directs ou indirects. Il peut permettre de mesurer l'atteinte des objectifs stratégiques.

Un **indicateur de contexte** (ou **indicateur de situation**) a pour but de donner un aperçu de la situation territoriale, dont l'évolution de paramètres sur lesquels l'autorité planificatrice n'a pas entièrement le contrôle. Il permet de broser un portrait du territoire et d'inscrire les autres indicateurs dans un contexte plus large au moment de l'évaluation.

Un **indicateur de mise en œuvre**⁴ évalue les efforts déployés par l'autorité planificatrice pour réaliser les actions qui sont associées à l'atteinte des objectifs de planification et cibles incluses dans le système de monitoring. Cette catégorie englobe :

- Un **indicateur de ressources**, qui mesure les moyens financiers, humains et matériels mobilisés pour la mise en œuvre;
- Un **indicateur de processus**, qui renseigne sur l'état d'avancement des activités réalisées par rapport à ce qui était prévu dans le document de planification;
- Un **indicateur de réalisations**, qui rend compte des activités réalisées.

Comme un indicateur peut mesurer plus d'un aspect ou d'une dimension d'un phénomène, il peut y avoir plusieurs indicateurs pour mesurer l'atteinte d'un même objectif identifié dans le SAD. L'indicateur devrait représenter le meilleur choix possible pour mesurer le résultat attendu.

Le tableau 2 présente des exemples pour les principales catégories d'indicateurs.

3. Ces indicateurs sont appelés indicateurs de résultats dans les OGAT.

4. Ces indicateurs sont appelés indicateurs de moyens dans les OGAT.

Tableau 2 : Exemples pour les principales catégories d'indicateurs

Catégories d'indicateurs	Exemples
Effets (ou résultats dans les OGAT)	La superficie du territoire couvert par la canopée dans les périmètres d'urbanisation (PU).
Mise en œuvre (ou moyens dans les OGAT)	Le nombre de moyens mis en place afin d'atténuer les nuisances et de réduire les risques d'origine anthropique.
Contexte	La superficie des îlots de chaleur et des îlots de fraîcheur dans les PU.

Éléments à considérer pour déterminer des indicateurs

Un certain nombre de critères doivent être respectés lors de l'élaboration d'un indicateur. Parmi les méthodes utilisées pour identifier les objectifs à atteindre desquels découleront des indicateurs, beaucoup d'acteurs de l'aménagement du territoire utilisent l'approche «SMART», un acronyme pour *Specific, Measurable, Assignable, Realistic* et *Time-related*⁵. Cette approche précise qu'un objectif (et ultimement l'indicateur qui en découle) doit être :

- spécifique : explicite, clair et univoque sur ce qui est recherché et mesuré, et facilement appropriable par les parties prenantes;
- mesurable : quantifiable ou qualifiable, pour pouvoir évaluer le résultat;
- atteignable : pouvant être produit selon des moyens accessibles et visant un seuil de résultat pouvant être atteint (même lorsque le seuil retenu est ambitieux);
- pertinent : délivrant une information qui a du sens pour la personne chargée de suivre ces indicateurs comme pour les acteurs concernés (notamment au regard des objectifs poursuivis) et être un repère significatif pour rendre compte de l'évolution de la situation;
- temporel : délimité dans le temps, surtout lorsqu'il s'agit de déterminer à quel horizon un résultat doit être atteint⁶.

Le [Secrétariat du Conseil du trésor \(SCT\) propose également six critères](#) auxquels un indicateur doit répondre pour être conservé pendant un temps raisonnable, sans être remis en question et sans devoir être modifié de manière importante. Ces critères sont les suivants : pertinence, validité, faisabilité, convivialité, fiabilité et comparabilité.

Les indicateurs doivent également pouvoir être construits à partir de données accessibles et régulièrement actualisées. Un indicateur peut être pertinent et sembler essentiel, mais si la donnée n'est pas disponible ou fiable, il ne sera pas exploitable.

Il pourrait néanmoins être possible de déterminer un indicateur sans que les données soient disponibles dès l'entrée en vigueur du SAD révisé. Par exemple, une MRC pourrait choisir de mettre en place un indicateur portant sur les parties des PU devant faire l'objet d'une consolidation de façon prioritaire. Le suivi, qui serait fait lors du monitoring, permettrait de collecter les données nécessaires au fil du temps.

5. Doran, G. T., (1981). *There's a S.M.A.R.T. way to write management's goals and objectives*, AMA Forum, p. 35-36 ([en ligne](#)).

6. Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, (2023). *Les indicateurs de suivi et d'évaluation* ([en ligne](#)).

Il est également possible de tenir compte de différentes composantes territoriales (ex. : secteur central, secteur à consolider, pôle principal d'équipements et de services, PU, etc.) afin d'élaborer et de moduler les indicateurs. Cela pourrait permettre d'élaborer un indicateur régional ou facultatif portant sur un objet visé par un indicateur stratégique des OGAT, tout en s'attardant sur une composante territoriale particulière. Par exemple, en matière de gestion de l'urbanisation, une MRC pourrait suivre « la densité résidentielle nette au sein des secteurs à consolider à l'intérieur des PU », en plus de suivre globalement l'indicateur stratégique qui vise « la densité résidentielle nette à l'intérieur des PU ».

Enfin, la MRC est invitée à consulter le [document d'OGAT](#)⁷ qui prévoit certaines balises devant être prises en considération lors de la détermination des indicateurs régionaux et facultatifs.

DÉFINITION DES CIBLES

Les OGAT prévoient que la MRC doit définir dans son SAD une ou des cibles pour chaque indicateur qu'elle détermine.

Qu'est-ce qu'une cible ?

Une cible est le niveau attendu d'un indicateur ou le résultat précis attendu d'un objectif de planification territoriale, à un moment donné et pour un territoire donné. Comme le précise le [Glossaire illustré du monitoring de la planification territoriale au Québec](#), elle peut être quantitative (ex. : pourcentage) ou qualitative (ex. : perception). La cible permet à terme de déterminer si l'objectif a été atteint ou pas.

Éléments à considérer pour la définition des cibles

La définition de la cible dépend de plusieurs facteurs. [Le SCT](#) propose quatre étapes permettant d'établir une cible :

- La mesure de la situation de départ (temps 0);
- La définition de la méthode d'établissement de la cible (ex. : prise en compte de l'évolution historique et des variations enregistrées au cours des années antérieures);
- La définition de la valeur de la cible (en fonction des objectifs que l'on souhaite atteindre);
- La détermination des écarts admissibles.

La cible associée à un indicateur vise à encourager les personnes concernées et les organismes impliqués à mieux performer. Elle doit être réaliste et ne doit pas être trop facile à atteindre. En effet, des cibles irréalistes et trop difficiles à atteindre peuvent décourager les gens plutôt que de les motiver alors que des cibles trop faciles à atteindre peuvent nuire à l'engagement des personnes concernées et des organismes impliqués⁸. Enfin, la MRC est invitée à consulter le [document d'OGAT](#)⁹ qui prévoit certaines balises qui doivent être prises en considération lors de la définition des cibles.

7. Consulter la section « Détermination des indicateurs » à la page 25.

8. Australian Transport Assessment and Planning, (2025). *Defining goals, objectives and targets* ([en ligne](#)).

9. Consulter la section « Définition des cibles » à la page 26.

BILAN DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les MRC devront réaliser tous les quatre ans un bilan de l'état de l'aménagement du territoire, lequel sera publié sur le site Web de la MRC et transmis à la ministre des Affaires municipales.

Ce bilan devra notamment comprendre :

- un état de situation de l'aménagement du territoire;
- une reddition de comptes sur l'atteinte des cibles et sur la mise en œuvre des orientations et des objectifs de planification;
- les moyens envisagés pour l'atteinte des cibles non atteintes au cours de la période couverte par le bilan.

Un règlement ministériel déterminera les autres renseignements que les bilans régionaux et métropolitains devront contenir.

La ministre déterminera le début de la période de quatre ans pour la production des bilans des MRC. Les dates pourront varier d'un organisme à l'autre, en fonction de l'état d'avancement de l'intégration des [OGAT](#) et des cibles dans les SAD.

INDICATEURS POUVANT ÊTRE CONSIDÉRÉS PAR LA MRC DANS SON EXERCICE DE PLANIFICATION

L'annexe propose des exemples d'indicateurs qui pourraient être déterminés dans le SAD. Les propositions d'indicateurs sont présentées en fonction des orientations 1 à 6 des OGAT. Les tableaux présentent des informations relatives aux indicateurs, telles que les catégories d'indicateurs utilisés dans les OGAT, la source de données, la fréquence de mise à jour des données, la possibilité d'utiliser l'indicateur proposé pour suivre un objectif lié à une autre orientation (indicateur transversal), etc.

Les exemples d'indicateurs présentés dans le document d'accompagnement doivent être considérés comme des propositions, et la démarche présentée peut être ajustée en fonction des particularités territoriales de la MRC et de la disponibilité des données à l'échelle de son territoire.

OUTILS ET SOURCES D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Le tableau 3 propose des outils et des sources d'information complémentaires à considérer pour effectuer le suivi du monitoring.

Tableau 3 : Outils et sources d'information complémentaires

Organismes	Outils et sources d'information complémentaires
Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires	• Observatoire des régions centrales (ORC) Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) • Observatoire des territoires – aménagement, urbanisme et développement (OTERAUD) Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) • Observatoire des trajectoires territoriales et régionales (OTTER) Université du Québec à Rimouski (UQAR) • Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) Université du Québec en Outaouais (UQO) • Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (OAT) Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
Communauté métropolitaine de Montréal	Indicateurs vitaux du Grand Montréal
Communauté métropolitaine de Québec	Carnets méthodologiques de la Communauté métropolitaine de Québec

RÉFÉRENCES

- Australian Transport Assessment and Planning, (2025). *Defining goals, objectives and targets* ([en ligne](#)).
- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, (2023). *Les indicateurs de suivi et d'évaluation* ([en ligne](#)).
- Doran, G. T., (1981). *There's a S.M.A.R.T. way to write management's goals and objectives*, AMA Forum, p. 35-36 ([en ligne](#)).
- Observatoires des régions centrales (ORC), (2025). *Atelier «Monitoring 101»*, 73 p. ([en ligne](#)).
- Réseau national de l'aménagement et du développement durables des territoires (Réseau), (2025). *Nouvel espace de mobilisation et de transfert de connaissances pour les MRC – Rapport d'activités de l'an 2 (2024-2025)*, 41 p. ([en ligne](#)).
- Ruiz, J., Boucher, Y., Gagnon, L., et Lacasse, K., (2025). *Glossaire illustré du monitoring de la planification territoriale*, Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires, 24 p. ([en ligne](#)).
- Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), (2003). *Modernisation de la gestion publique – Guide sur les indicateurs*, 47 p. ([en ligne](#)).

ANNEXE

Tableau 4 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 1 — Assurer la résilience des communautés par le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques et l'accroissement de la sécurité des milieux de vie

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
La part des logements localisés dans une zone caractérisée par la présence d'îlots de chaleur et/ou de fraîcheur urbains	Résultats	Îlots de chaleur et de fraîcheur urbains — Données Québec (INSPQ)	Centres de population ¹⁰ de Statistique Canada	Entre 2020 et 2022	Non planifiée	OGAT 5	Autre donnée pouvant servir au suivi de cet indicateur : Nombre de logements — Rôle d'évaluation foncière. Le suivi de cet indicateur peut s'appuyer sur l'utilisation d'un système d'information géographique (SIG) et la fiche méthodologique de l'indicateur stratégique : la part des nouveaux logements localisés à l'intérieur des PU (orientation 4). Pour plus d'information sur les données relatives aux îlots de chaleur et de fraîcheur urbains, consulter le document d'accompagnement : Verdissement, gestion durable des eaux pluviales et îlots de chaleur urbains (orientation 5).
La proportion du territoire localisée à l'intérieur des PU couverte par la canopée		Canopée — Données Québec (INSPQ)	RMR de : - Gatineau - Montréal - Québec - Saguenay - Sherbrooke - Trois-Rivières	Variable, entre 2010 et 2020	Non planifiée	OGAT 5	Autres données pouvant servir au suivi de cet indicateur : - Superficie totale du territoire — SAD; - PU — SAD. Pour plus d'information sur les données relatives à la canopée, consulter le document d'accompagnement : Verdissement, gestion durable des eaux pluviales et îlots de chaleur urbains (orientation 5).

10. Zones avec un minimum de 1 000 habitants et une densité d'au moins 400 habitants par km² auxquelles est ajoutée une zone tampon de 2 km.

Tableau 4 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 1 — Assurer la résilience des communautés par le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques et l'accroissement de la sécurité des milieux de vie (suite)

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
Le nombre de moyens mis en place afin de maintenir ou d'augmenter la superficie du territoire couvert par la canopée urbaine	Moyens	Données des organismes municipaux	Municipalité / MRC	Variable		OGAT 5	Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 5.1.3 du document d'OGAT.
Le nombre de moyens mis en place afin d'augmenter la résilience des communautés face aux impacts des changements climatiques						Aucune	Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 1.1.2 du document d'OGAT.
Le nombre de moyens mis en place afin de réduire les risques actuels et projetés liés à l'érosion marine							
Le nombre de moyens mis en place afin d'atténuer les nuisances et de réduire les risques d'origine anthropique							Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 1.2.4 du document d'OGAT.

Tableau 5 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 2 — Assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
La quantité d'eau potable distribuée par personne	Résultats	Consommation résidentielle par municipalité — Données Québec (MAMH)	Certaines municipalités du Québec ¹¹	2018 à 2023	Annuelle	Aucune	Les données nécessaires au suivi de cet indicateur sont produites dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025.
L'évolution du volume d'eau prélevé pour l'usage résidentiel pour la population desservie par un réseau d'aqueduc et la population non desservie par un réseau d'aqueduc		Prélèvements d'eau — Données Québec (MELCCFP)	Municipalité	2014 à 2024	Annuelle		Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 2.3.3 du document d'OGAT. Pour plus d'information sur les données relatives aux prélèvements d'eau, consulter le document d'accompagnement : Évaluation des besoins en eau (orientation 2).
L'évolution de la superficie des corridors écologiques identifiés dans le SAD		SAD	MRC	Lors de la modification ou de la révision du SAD			Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 2.2.1 du document d'OGAT.
L'évolution de la superficie du couvert forestier							Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 2.2.2 du document d'OGAT.

11. Les données proviennent des formulaires de l'usage de l'eau potable remplis dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025 par les municipalités participantes et approuvées par le MAMH.

Tableau 5 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 2 — Assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau (suite)

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
La proportion d'éléments de contenu issus du plan directeur de l'eau et du plan de gestion intégrée régional pris en compte dans le SAD	Moyens	SAD	MRC	Lors de la modification ou de la révision du SAD		Aucune	Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 2.3.2 du document d'OGAT.
Le nombre de moyens mis en œuvre afin de préserver les ressources en eau							Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 2.3.3 du document d'OGAT.
La proportion de la population n'ayant pas connu de pénurie ou de problèmes d'approvisionnement en eau	Résultats	Données des organismes municipaux	Municipalité / MRC	Variable		OGAT 4	Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées par les organismes municipaux.

Tableau 6 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 3 — Planifier l'aménagement et le développement du territoire agricole de manière à assurer sa protection, la mise en valeur de son plein potentiel et à créer un cadre propice à la pratique des activités agricoles

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
L'évolution de la superficie des sols de meilleure qualité (classes 1, 2, 3 et organique) en zone agricole	Résultats	Potentiel agricole — Inventaire des terres du Canada	Feuillet cartographique (avec les limites des MRC)	Depuis les années 1960 ¹²	Variable	Aucune	Autres données pouvant servir au suivi de ces indicateurs : • Superficie des terrains occupés par des usages non agricoles — Usages prédominants — Rôle d'évaluation foncière; • Demandes d'inclusion ou d'exclusion — CPTAQ; • Superficie en hectares de la zone agricole — CPTAQ. Pour plus d'information sur certaines de ces données, consulter les documents d'accompagnement de l'orientation 3 et la fiche méthodologique de l'indicateur stratégique : L'évolution de la superficie de la zone agricole (orientation 3).
L'évolution de la superficie des terres agricoles en culture		Fiches d'enregistrement des entreprises agricoles — MAPAQ ¹³	Zone agricole	Variable	En continu		
		Base de données des parcelles et productions agricoles déclarées — FADQ		2003 à 2025	Annuelle		
L'évolution des pertes de superficie des terres en culture pour des fins d'urbanisation de la zone agricole		Décisions rendues — CPTAQ	Municipalité / MRC	1978 à 2025	En continu	OGAT 4	
L'évolution de la superficie occupée par des usages non agricoles en zone agricole							

12. L'information contenue dans les fichiers numériques provient de l'Inventaire des terres du Canada réalisé dans les années 1960 et numérisé à l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) entre 2001 et 2004. C'est la donnée distribuée jusqu'à ce jour (IRDA, 2025).

13. La MRC peut s'adresser au conseiller en aménagement d'une direction régionale du MAPAQ.

Tableau 6 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 3 — Planifier l'aménagement et le développement du territoire agricole de manière à assurer sa protection, la mise en valeur de son plein potentiel et à créer un cadre propice à la pratique des activités agricoles (suite)

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions	
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour			
La part des usages non agricoles par rapport aux usages agricoles en zone agricole	Résultats	Décisions rendues — CPTAQ	Municipalité / MRC	1978 à 2025	En continu	OGAT 4	Autres données pouvant servir au suivi de ces indicateurs : • Superficie des terrains occupés par des usages non agricoles — Usages prédominants — Rôle d'évaluation foncière; • Demandes d'inclusion ou d'exclusion — CPTAQ; • Superficie en hectares de la zone agricole — CPTAQ. Pour plus d'information sur certaines de ces données, consulter les documents d'accompagnement de l'orientation 3 et la fiche méthodologique de l'indicateur stratégique : L'évolution de la superficie de la zone agricole (orientation 3).	
L'évolution des superficies de la zone agricole en friche		Données des organismes municipaux	Municipalité / MRC	Variable				Aucune
La superficie des terres agricoles en friche remises en culture								

Tableau 7 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 4 — Consolider les milieux de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
Le taux d'inoccupation des logements locatifs	Résultats	Portail de l'information sur le marché de l'habitation — SCHL	RMR / Agglomération de recensement ¹⁴ / Municipalité de 10 000 habitants et plus	1990 à 2025	Annuelle	Aucune	Pour plus d'information sur les données relatives aux logements, consulter le document d'accompagnement : Diagnostic, besoins et moyens en matière d'habitation (orientation 4).
Le nombre de logements sociaux, communautaires et abordables		Les indicateurs de l'occupation et de la vitalité des territoires — SHQ	Municipalité / MRC	2006 à 2023			
La part des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement		Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 — Statistique Canada	Division de recensement / Subdivision de recensement ¹⁵	2016 et 2021	Quinquennale		
La part des ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu ¹⁶ aux frais de logement							
Le temps de déplacement pour le navetage							
L'évolution des parts modales pour le navetage							
						OGAT 5	Pour plus d'information sur les données relatives à la mobilité, consulter le document d'accompagnement : Portrait et diagnostic en matière de transport (orientation 4).

14. Géographie de recensement de Statistique Canada.

15. Les divisions de recensement de Statistique Canada correspondent aux MRC et aux territoires équivalents, tandis que les subdivisions de recensement de Statistique Canada correspondent aux municipalités.

16. Revenu brut, soit le salaire avant retenues et déductions.

Tableau 7 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 4 — Consolider les milieux de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles (suite)

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
La proportion de la population qui utilise un mode de transport collectif et actif par rapport à la proportion de la population qui utilise l'auto solo	Résultats	Enquête origine-destination — Gouvernement du Québec	Régions de : • Montréal • Outaouais • Québec • Saguenay • Sherbrooke • Trois-Rivières	Variable	Variable	OGAT 5	Pour plus d'information sur les données relatives à la mobilité, consulter le document d'accompagnement : Portrait et diagnostic en matière de transport (orientation 4).
La densité résidentielle nette des espaces vacants et des espaces sous-utilisés		Données utilisées dans <i>Indicateur stratégique : la densité résidentielle nette à l'intérieur des périmètres d'urbanisation</i> (orientation 4) — Gouvernement du Québec	Municipalité / MRC	Variable	En continu / annuelle	Aucune	Les autres données nécessaires au suivi de cet indicateur (ex. : espaces vacants et espaces sous-utilisés déterminés au SAD) peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre aux attentes 4.2.1 et 4.2.2 du document d'OGAT. Le suivi de cet indicateur peut s'appuyer sur l'utilisation d'un SIG et la fiche méthodologique Indicateur stratégique : la densité résidentielle nette à l'intérieur des périmètres d'urbanisation (orientation 4).

Tableau 7 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 4 — Consolider les milieux de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles (suite)

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
La part des nouveaux logements localisés à l'intérieur des secteurs centraux par rapport au nombre total de nouveaux logements	Résultats	Données utilisées dans <i>Indicateur stratégique : la part de nouveaux logements localisés à l'intérieur des périmètres d'urbanisation</i>	Municipalité / MRC	Variable	En continu / annuelle	Aucune	Les autres données nécessaires au suivi de cet indicateur (ex. : secteurs centraux et secteurs à consolider déterminés au SAD) peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 4.2.1 du document d'OGAT. Le suivi de cet indicateur peut s'appuyer sur l'utilisation d'un SIG et la fiche méthodologique Indicateur stratégique : la part de nouveaux logements localisés à l'intérieur des périmètres d'urbanisation (orientation 4).
La part des nouveaux logements localisés à l'intérieur des secteurs à consolider par rapport au nombre total de nouveaux logements		(orientation 4) — Gouvernement du Québec					

Tableau 7 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 4 — Consolider les milieux de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles (suite)

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
La part des logements localisés à une distance de marche de certains équipements et services de proximité à l'intérieur des PU (ex. : « la ville des 15 minutes »)	Résultats	Données utilisées dans <i>Indicateur stratégique : la part de nouveaux logements localisés à l'intérieur des périmètres d'urbanisation</i> (orientation 4) — Gouvernement du Québec	Municipalité / MRC	Variable	En continu / annuelle	OGAT 5	Autres données pouvant servir au suivi de cet indicateur : - Données des organismes municipaux (ex. : équipements, services de proximité, réseau cyclable, etc.); - Données des sociétés de transport en commun et organismes de transport collectif; - Route verte — Adresses Québec — MRNF; - PU — SAD. La distance de marche, le concept de proximité, les équipements et les services de proximité doivent être déterminés par la MRC. Le suivi de cet indicateur peut s'appuyer sur l'utilisation d'un SIG et la fiche méthodologique Indicateur stratégique : la part des nouvelles activités structurantes régionales accessibles en transport collectif (orientation 4).
La part des logements localisés à proximité d'un point d'accès au transport collectif, à un service de vélopartage ou à un réseau cyclable à l'intérieur des PU							
La part des logements localisés à moins de 800 mètres d'un point d'accès au transport collectif (et/ou au transport collectif structurant)							

Tableau 7 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 4 — Consolider les milieux de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles (suite)

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
La part des points d'accès au transport collectif structurant desservis par un réseau cyclable ou un service de vélopartage	Résultats	Données utilisées dans <i>Indicateur stratégique : la part des nouvelles activités structurantes régionales accessibles en transport collectif</i> (orientation 4) — Gouvernement du Québec	Municipalité / MRC	Variable	Variable	OGAT 5	Autres données pouvant servir au suivi de cet indicateur : - Données des organismes municipaux (ex. : équipements, services de proximité, réseau cyclable, etc.); - Données des sociétés de transport en commun et organismes de transport collectif; - Route verte — Adresses Québec — MRNF; - PU — SAD. La distance de marche, le concept de proximité, les équipements et les services de proximité doivent être déterminés par la MRC. Le suivi de cet indicateur peut s'appuyer sur l'utilisation d'un SIG et la fiche méthodologique Indicateur stratégique : la part des nouvelles activités structurantes régionales accessibles en transport collectif (orientation 4).

Tableau 8 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 5 — Mettre à profit les caractéristiques distinctives pour aménager des milieux de vie de qualité

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
La part des logements localisés à moins de 300 mètres d'un parc ou d'un espace vert	Résultats	Données dans <i>Indicateur stratégique : la part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux du pôle principal d'équipements et de services</i> (orientation 4) — Gouvernement du Québec	Municipalité / MRC	Variable	En continu / annuelle	Aucune	Les autres données nécessaires au suivi de cet indicateur (parc et espace vert) peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 5.1.1 du document d'OGAT. Le suivi de cet indicateur peut s'appuyer sur l'utilisation d'un SIG et la fiche méthodologique Indicateur stratégique : la part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux du pôle principal d'équipements et de services (orientation 4).
Le nombre de projets d'aménagement structurants soumis à une évaluation d'impact sur la santé	Moyens	SAD	MRC	Lors de la modification ou de la révision du SAD			OGAT 1
Le nombre de moyens de verdissement, de déminéralisation et de gestion durable des eaux pluviales mis en œuvre						Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 5.1.3 du document d'OGAT.	

Tableau 8 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 5 — Mettre à profit les caractéristiques distinctives pour aménager des milieux de vie de qualité (suite)

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
Le nombre d'immeubles inventoriés présentant une valeur patrimoniale ayant fait l'objet de travaux d'entretien ou de restauration	Résultats	Données des organismes municipaux	Municipalité / MRC	Variable		Aucune	Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées par les organismes municipaux, en fonction notamment de leurs inventaires des immeubles présentant une valeur patrimoniale.
Le nombre d'immeubles inventoriés présentant une valeur patrimoniale ayant fait l'objet d'un projet de requalification							
Le nombre d'immeubles inventoriés présentant une valeur patrimoniale qui sont vacants							

Tableau 9 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 6 — Favoriser l'attractivité des territoires et le dynamisme des communautés

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
La proportion des municipalités de moins de 1000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail	Résultats	Indicateurs de l'occupation et de la vitalité des territoires — Statistique Québec	MRC	2006 à 2024	Annuelle	OGAT 5	Les données nécessaires au suivi de cet indicateur sont produites dans le cadre de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029 .
La part des parcs industriels favorisant les synergies industrielles		SAD	MRC	Lors de la modification ou de la révision du SAD		Aucune	Autres données pouvant servir au suivi de cet indicateur : Données du répertoire des parcs industriels du Québec. Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre aux attentes 6.1.1 et 6.1.2 du document d'OGAT.
L'évolution du nombre d'écoparcs industriels		Données des organismes municipaux	Municipalité / MRC	Variable			
La part de friches industrielles redéveloppées ou requalifiées							
Le coefficient d'occupation au sol des bâtiments industriels						OGAT 4	

Tableau 9 : Exemples d'indicateurs pour l'orientation 6 — Favoriser l'attractivité des territoires et le dynamisme des communautés (suite)

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
La part des parcs industriels desservis par un réseau ou un service de transport collectif	Résultats	Répertoire des parcs industriels du Québec	Région administrative	Variable		OGAT 4	Autres données pouvant servir au suivi de cet indicateur : Données des sociétés de transport en commun et organismes de transport collectif. Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 6.1.2 du document d'OGAT. Le suivi de cet indicateur peut s'appuyer sur l'utilisation d'un SIG et la fiche méthodologique Indicateur stratégique : la part des nouvelles activités structurantes régionales accessibles en transport collectif (orientation 4).
Le taux d'inoccupation commercial		Variable				Aucune	Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 6.1.3 du document d'OGAT.
Le nombre d'accès publics aux plans d'eau présentant un intérêt d'ordre récréatif		SAD	MRC	Lors de la modification ou de la révision du SAD		OGAT 5	Les données nécessaires au suivi de cet indicateur peuvent être comptabilisées en fonction des objectifs et des moyens identifiés dans le SAD pour répondre à l'attente 6.2.1 du document d'OGAT.

Tableau 10 : Exemples d'indicateurs pour l'ensemble des orientations

Indicateurs		Données				Autres orientations pouvant être concernées	Précisions
Exemples	Catégories	Sources	Couverture géographique	Couverture temporelle	Fréquence de mise à jour		
Le nombre de citoyennes et de citoyens qui ont assisté à une séance d'information ou de consultation portant sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme	Moyens	Données des organismes municipaux	Municipalité / MRC	Variable		1 à 9	Cet indicateur peut être ajusté afin de suivre une orientation ou une thématique spécifique. Il peut également être précisé en fonction des types de documents ou de projets qui font l'objet de la consultation (ex. : documents de planification, règlements, consultations sur des projets précis, etc.).

Liste des acronymes

- FADQ : Financière agricole du Québec
- INSPQ : Institut national de santé publique du Québec
- MAMH : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- MAPAQ : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- MELCCFP : ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- MRNF : ministère des Ressources naturelles et des Forêts
- RMR : région métropolitaine de recensement (géographie de recensement de Statistique Canada)
- SCHL : Société canadienne d'hypothèques et de logement
- SHQ : Société d'habitation du Québec

